



# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023



Chères citoyennes et chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. Le présent rapport sera publié sur notre site Web [www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com) ainsi que l'intégrité du rapport financier au 31 décembre 2023.

Bien plus que des chiffres, un budget municipal est d'abord et avant tout l'incarnation d'une vision, d'un plan. Pour sa part, le rapport financier en est le résultat concret. Tous les ans, les élus municipaux, accompagnés par leur administration, doivent se livrer à cet important exercice de priorisation, de planification et d'anticipation qu'est celui de la préparation budgétaire. Il s'agit ici de préparer l'avenir sans avoir de certitude absolue en ce qui concerne la conjoncture économique de l'année à venir.

Dans ce contexte inflationniste, qui a eu des impacts importants sur les contrats de services municipaux, nous pouvons être fiers des résultats de 2023, qui démontrent un surplus de **695 388 \$**.

La saine gestion des finances publiques et le respect de la capacité de payer des contribuables représentent des priorités pour les membres du conseil municipal. Ce rapport financier représente ainsi une grande source de fierté par ses résultats témoignant d'une ville dont le développement et le dynamisme se poursuivent. Les récents rapports des permis de construction et de rénovation démontrent la vitalité du marché de la construction et de la rénovation.

Notre administration accorde une importance primordiale à la saine gestion financière de la Ville. Nous sommes constamment à l'affût pour doter la ville des meilleures pratiques et innover. C'est dans ce contexte que le conseil municipal procédera à la réalisation du cadre financier qui permettra d'établir une planification financière pour les cinq (5) prochaines années.

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Le rapport financier au 31 décembre 2023 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **RAPPORT FINANCIER 2023**

Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 nous indiquent des revenus de fonctionnement de 10 144 986 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 9 449 598 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **695 388 \$**.

Au 31 décembre 2023, les états financiers montrent :

- Excédent de fonctionnement non affecté de 1 994 174 \$
- Excédent de fonctionnement affecté de 588 565 \$ (Budget 2024 - 497 264 \$ et divers 91 301 \$)
- Réserves financières et fonds réservés de 416 706 \$ (Fonds de roulement, fonds de parcs, etc.)

Dans la page suivante, vous trouverez un sommaire du rapport financier et les principales réalisations pour l'année 2023.

## SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

	BUDGET 2023	RÉALISATIONS 2023
<b>REVENUS</b>		
Taxes	8 116 273 \$	8 359 908 \$
Compensation tenant lieu de taxes	24 240 \$	28 097 \$
Transferts	147 594 \$	163 428 \$
Services rendus	280 050 \$	313 752 \$
Imposition de droits	791 125 \$	983 274 \$
Amendes et pénalités	68 225 \$	64 938 \$
Autres revenus d'intérêts	81 000 \$	157 884 \$
Autres revenus		73 705 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 508 507 \$</b>	<b>10 144 986 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration générale	1 834 433 \$	1 869 148 \$
Sécurité publique	1 098 548 \$	1 119 532 \$
Transport	2 470 933 \$	2 721 985 \$
Hygiène du milieu	1 445 759 \$	1 395 209 \$
Santé et bien-être	3 376 \$	3 376 \$
Aménagement, urbanisme et développement	506 209 \$	521 942 \$
Loisirs et culture	1 236 207 \$	1 212 318 \$
Frais de financement	352 505 \$	313 708 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 947 970 \$</b>	<b>9 157 218 \$</b>
Remboursement de la dette à long terme et affectations	560 537 \$	292 380 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 508 507 \$</b>	<b>9 449 598 \$</b>
Excédent (déficit) de l'exercice		695 388 \$

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Ville a réalisé des investissements en immobilisations au cours de l'exercice financier 2023 :

PROJETS	COÛT
Aménagement d'un bureau au Service de la trésorerie	11 046 \$
Expropriation lots 5 229 796 et 5 229 775	761 560 \$
Expropriation lot 5 229 495	13 914 \$
Expropriation lots 5 229 596 et 63 49 019	88 388 \$
Achat d'équipements informatique pour divers services	11 359 \$
Achat de photocopieur pour la direction générale et Service du greffe	17 106 \$
Achat d'une souffleuse à neige	3 857 \$
Achat d'un balai-ramasseur	54 698 \$
Achat d'une remorque pour le désherbeur	7 104 \$
Achat d'un photocopieur pour le Service des travaux publics	9 129 \$
Remplacement de la pompe de déphosphatation aux étangs aérés	10 498 \$
Achat d'un véhicule pour le Service de l'urbanisme et l'environnement	43 637 \$
Aménagement du centre de conditionnement physique au 96, chemin Masson	42 645 \$
Aménagement d'un marché public	91 160 \$
Achat d'une camionnette usagée pour le Service des loisirs	45 185 \$
Achat d'une camionnette pour le Service des travaux publics	77 003 \$
Achat de tables, chaises et nappes pour le local sis au 2 rue des Lilas	8 331 \$
Achat de modules et aménagement d'un parc de planches à roulettes mobiles	43 198 \$
Achat de boîte électrique mobile pour le Service des Loisirs	7 409 \$
Projet en cours : Garage municipal	6 971 980 \$
Réfection des tronçons de la montée Gagnon et du chemin Masson	1 646 731 \$
Projet en cours : Sentier de liaison Corridor Lac-Masson	94 595 \$
Travaux d'aménagement intérieur du local du Club de l'Âge d'Or	132 397 \$
Étude pour remplacement de la conduite d'égout sanitaire	13 648 \$
Achat projecteur Viewsonic	5 248.33 \$

## CONCLUSION

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et de subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens. J'en profite également pour remercier tous les membres du personnel pour leur travail et leur expertise mise au service de la population.

Nous remercions également tous les bénévoles actifs pour leur implication à notre communauté et merci, également, à tous nos organismes à but non lucratif (OBNL) qui créent un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.



Gilles Boucher  
Maire

Lu à la séance ordinaire du conseil municipal du 15 juillet 2024